

## ***Définitions et enjeux de la participation sociale***

### *Quelques éclairages issus de la recherche internationale*

**Jean-Philippe Viriot Durandal, Professeur des Universités en Sociologie, Université de Lorraine, Président du REIACTIS**

**Marion Scheider, Doctorante en Sociologie, Université de Lorraine, Chargée de Recherche REIACTIS**

**Tabitha Oubda, Doctorante en Sociologie, Université de Lorraine, Chargée de mission REIACTIS**

**Thibault Moulaert, Maître de conférences en Sociologie, Université de Grenoble Alpes, membre du REIACTIS**

#### **Définir la participation sociale des aînés**

Au cours de ces dernières années, le thème de la « participation sociale des aînés » a connu un regain d'intérêt notamment sous l'influence de l'Année Européenne du Vieillissement actif et de la Solidarité Intergénérationnelle de la Commission Européenne de 2012. Si ce terme reste peu utilisé en France (au profit de ceux d'intégration sociale ou de bénévolat), le Programme d'Études International sur le Vieillissement (PEIV) a voulu en montrer l'intérêt. Ce programme a été mené dans divers pays par le Réseau d'Étude International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS)<sup>1</sup>.

Des travaux menés au Québec, sur la base d'une revue de littérature internationale (Raymond et al., 2008) puis d'ateliers avec les retraités eux-mêmes (Raymond et al., 2012), mettent en avant la polysémie de la participation sociale. En effet, six grandes dimensions se détachent de ces études :

---

1

Développé par le Réseau d'Étude International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS) entre 2013 et 2016, le PEIV s'est intéressé à deux axes de recherche (l'engagement bénévole et la participation citoyenne des aînés) au sein de 6 pays européens et d'Amérique du Nord (Angleterre, Belgique, Espagne, États-Unis, France et Québec).

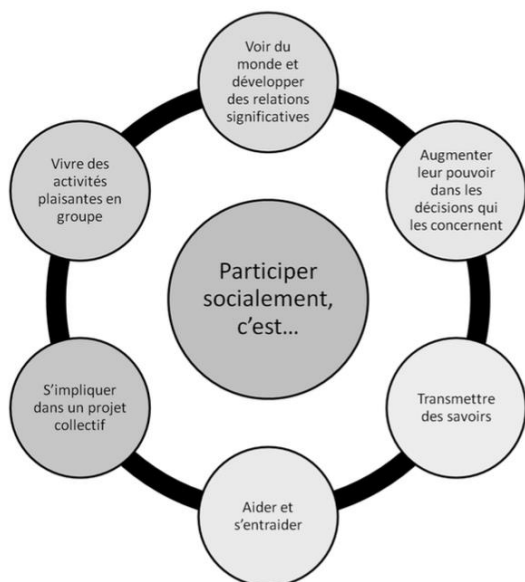


Figure 1 : Une approche pluridimensionnelle de la participation sociale (Raymond et al., 2012, p.13)

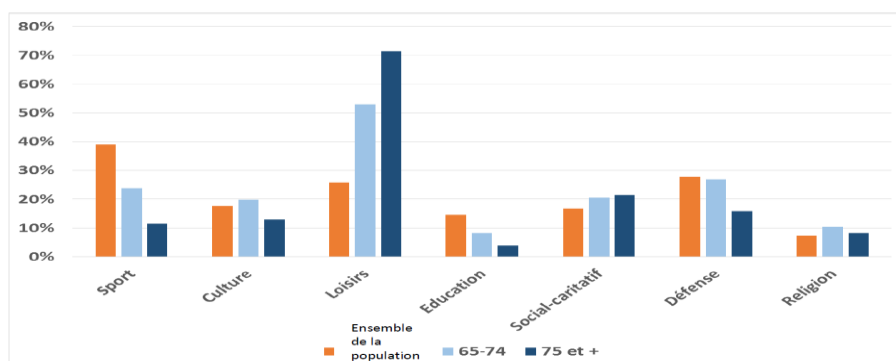
Cette définition large de la participation sociale permet de répondre aux attentes des publics âgés dans leur diversité, ceci au regard de leur autonomie, de leurs capacités et de leur volonté de continuer à agir dans et sur l'espace social, du simple déplacement pour les besoins de la vie quotidienne jusqu'à l'implication sociale et citoyenne en fonction de leur état de santé et de leurs projets de vie. La question des obstacles à cette participation sociale dans ses différentes dimensions et de l'adaptation de ses cadres (qu'il s'agisse des infrastructures, des services ou des représentations de l'âge) représente un enjeu majeur dans l'étude de la participation sociale.

### Au cœur de la participation sociale, le bénévolat. Quel portrait des aînés bénévoles et engagés ?

Au sein des travaux sur « la participation sociale », les travaux consacrés au bénévolat des aînés occupent une place importante. Les diverses études sur les relations entre le monde associatif et les retraités indiquent des résultats particulièrement instructifs sur le vieillissement contemporain. Notons d'abord, que comme pour la participation associative à tous les âges, l'adhésion (*membership*, qui peut signifier qu'on participe aux activités sans pour autant s'impliquer dans leur organisation) est plus importante que le bénévolat. Ainsi, on distingue classiquement l'adhésion à une association (culturelle ou sportive par exemple) de l'engagement social pour autrui (dans lequel on retrouve notamment le bénévolat et les relations d'aides informelles extra-familiales).

On constate également que les profils d'adhésion et d'engagement des aînés sont distincts, en fonction des « secteurs » : sports, culture, loisirs, éducation, social/caritatif, défense et religion.

Graphique 4 : Répartition des adhésions par domaine associatif selon l'âge



Source : Enquête DREES – BVA 2010. Citée par Lionel Prouteau, « Le secteur associatif français : grandes tendances de la participation associative et de l'implication des aînés », Communication au symposium REACTIS, 8 avril 2015, Dijon.

Figure 2 : Répartition des adhésions par domaine associatif selon l'âge (DREES – BVA, 2010 cité par Prouteau, 2015)

Dans ces activités ce sont les associations de loisirs, de défense, mais aussi les associations sportives et culturelles qui dominent ; avec des variations en fonction des catégories d'âge, les 75+ étant un peu moins nombreux dans le sport que les cadettes et sensiblement moins nombreuses que la moyenne de la population française contrairement aux associations de loisirs qui poursuivent des tendances exactement inverses. Les types d'explications sont nombreux. On peut les attribuer à des effets d'âge, mais aussi à des effets de génération et à des inadaptations structurelles ou culturelles au vieillissement de la population au sein des associations.

Par ailleurs, le niveau d'engagement oscille entre 25 et 29 % entre 15 et 69 ans, et une diminution sensible intervient chez les plus de 70 ans (autour de 17 %). En d'autres termes, si le niveau d'engagement associatif des aînés ne change pas radicalement avec l'entrée en retraite (les aînés continuent donc à s'engager comme les adultes et les plus jeunes), ce n'est que relativement tard qu'une baisse intervient, chez les plus de 70 ans.

### **Les variables de genres et les catégories sociales dans le portrait type des bénévoles**

Sur la base des enquêtes statistiques et de méthodologies diverses<sup>2</sup>, Poussou-Plesse et al. (2014) ont identifié deux profils typiques de bénévoles seniors : l'un masculin, Présidents d'associations souvent investis de longue date et/ou anciens salariés qualifiés du privé ; et l'autre féminin, bénévoles de terrain dans des activités éducatives, sociales ou caritatives, souvent anciennes fonctionnaires (notamment enseignantes).

### **Une distinction entre bénévolat et volontariat :**

Il est peu aisé de définir le terme de « bénévolat » dans une approche internationale. En effet, La notion même de « bénévolat » n'est pas universelle. Par exemple, aux États-Unis, il est davantage question de « *volunteering* » ou de « *volunteerism* » qui n'exclue pas la compensation économique (*stipend*), contrairement à la définition française. En Europe également, dans l'une des rares études comparatives sur le bénévolat/volontariat des aînés, les chercheurs, plutôt anglo-saxons, se réfèrent moins au « bénévolat » qu'au volontariat (« *volunteering* ») (Principi, Jensen et Lamura, 2014), voire de manière plus ambivalente au travail volontaire (« *voluntary work* »).

En France, on distingue plus franchement le « volontariat » du « bénévolat ». Le volontariat se situe en réalité entre le salariat et le bénévolat et correspond à des situations bien spécifiques régulées par la loi : volontariat civil, volontariat des sapeurs-pompiers, volontariat de solidarité internationale, etc. Il est tout à fait significatif de noter que s'il existe un statut de volontaire pour les « jeunes », la question du « volontariat senior » reste indéfinie.

---

2

La France gagnerait à mettre en place un travail d'étude statistique et longitudinal pérenne sur les comportements et les pratiques d'engagement bénévole afin de poser de curseurs réguliers sur leurs évolutions.

Finalement, selon le Conseil Économique, Social et Environnemental, est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Le volontariat dans certains pays comme aux États-Unis, se distingue alors du bénévolat en France, puisqu'il suppose un engagement réciproque et formalisé, pour une durée définie et une mission précise. Dans ce cadre, le volontaire peut recevoir une rétribution.

### **Pourquoi promouvoir l'engagement bénévole des aînés ?**

Le PEIV mené par le REIACTIS (2013-2016) a permis de démontrer qu'aucun des pays de la recherche, y compris les plus enracinés dans les valeurs individualistes et consuméristes comme les États-Unis, n'écarte la promotion du bénévolat de son action publique. Le lien entre bénévolat et action publique repose sur trois enjeux majeurs :

1) Le bénévolat associatif et ses effets positifs sur la santé des aînés engagés :

- Un sentiment plus élevé de bien-être ;
- Une diminution de la mortalité ;
- Une meilleure santé subjective ;
- Un plus haut taux de satisfaction générale ;
- Une moindre apparition de symptômes dépressifs par rapport aux non-engagés ;
- Un ralentissement du déclin cognitif (Raymond et al., 2008).

En outre, les aînés engagés dans des démarches qui ont du sens pour eux et dans lesquelles ils sont reconnus, valorisés et soutenus seraient mieux placés pour affronter les différentes épreuves identitaires et biologiques associées au vieillissement.

Si l'engagement bénévole s'accompagne d'un ensemble de facteurs positifs pour les aînés, cependant le lien de cause à effet n'a toujours pas été établi de manière univoque, et les travaux de Sirven et Debrand (2013) ont pointé l'ambiguïté que pourrait avoir un soutien standard au bénévolat des aînés, sans prise en compte des différents publics âgés et notamment de ceux qui sont peu intégrés dans la vie bénévole. Les auteurs soulignent le risque de renforcement des inégalités de santé préexistantes à l'entrée dans le bénévolat si une attention particulière n'est pas portée aux populations moins familières de ces formes de socialisation. Bref, soutenir le bénévolat pour tous, certes, mais à la condition d'adapter les méthodes aux profils des publics.

2) Le bénévolat permet de lutter contre l'exclusion et l'isolement et d'agir sur l'intégration sociale

Ici, le bénévolat devient un moyen d'agir contre l'isolement. Il vise plutôt la grande vieillesse : les aînés (bénévoles) se mettent au service d'autres aînés (les bénéficiaires du bénévolat) dans un contexte où l'État social semble ne plus pouvoir faire face à l'ensemble des besoins et demandes à

l'aide de ces seuls professionnels, étatiques ou associatifs. Le PEIV montre que les États-Unis se sont engagés dans ce type de politique de longue date et avec des ressources significatives (voir figure 3).

Programme	Description	Budget annuel
<i>Foster Grandparents</i>	Met en relation des enfants en difficultés scolaires, familiales ou sociales avec des volontaires de plus de 55 ans touchant une petite rétribution, ceci à travers des actions de tutorat et d'accompagnement au quotidien.	107 702 000 \$
<i>Senior Companions</i>	Permet à des volontaires de plus de 55 ans, en échange d'une petite rétribution, d'aider des adultes âgés qui éprouvent des difficultés à assumer seuls les tâches de la vie quotidienne.	45 512 000 \$
<i>Retired and Senior Volunteer Program (RSVP)</i>	Couvrant des domaines d'actions extrêmement vastes, RSVP est l'un des plus grands programmes de soutien au bénévolat des 55 ans et plus aux États-Unis.	48 903 000 \$

Figure 3 : Les trois programmes gouvernementaux en faveur de l'engagement des aînés aux États-Unis

### 3) Le bénévolat favorise une reconnaissance de l'utilité sociale des aînés

Soutenir le bénévolat des aînés c'est aussi et surtout admettre et reconnaître l'utilité sociale des aînés. Thème fréquemment débattu en France, il ne s'accompagne que rarement d'une tentative de reconnaissance objective. Ainsi, une récente étude française se basant sur les données SHARE<sup>3</sup> dans 10 pays européens évalue l'équivalent temps plein de l'activité bénévole des retraités à 0,2 heure par jour par retraité en moyenne, soit un équivalent monétaire de 11,8 milliards d'euros (Laferrère, 2015).

#### Agir en faveur de l'engagement bénévole des aînés

De multiples facteurs doivent être appréhendés pour pouvoir dynamiser l'engagement bénévole des aînés. Le PEIV, au terme de la revue de littérature scientifique internationale, met en exergue quatre niveaux d'intervention sur lesquels les décideurs pourront appuyer leurs réflexions et actions en faveur du bénévolat des aînés :

---

3

L'enquête SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe : <http://www.share-project.org>) constitue une base de données pluridisciplinaire et internationale renouvelée tous les deux ans et ceci depuis 2004. Conduite dans 20 pays européens, elle concerne près de 80 000 européens âgés de 50 ans et plus et rassemble une multitude d'informations dans le domaine de la santé, de l'économie, de la participation sociale, etc.

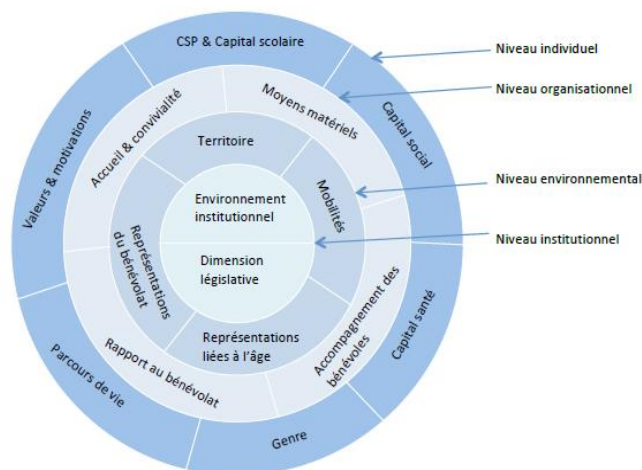


Figure 4 : Synthèse des catégories de freins et leviers à l'engagement bénévole des aînés

Chaque niveau d'intervention représenté dans ce graphique peut coulisser indépendamment et former des combinaisons à prendre en compte dans le développement du bénévolat des aînés. En combinant ces différents paramètres en fonction des réalités locales, cet outil sert d'aide à l'élaboration d'une stratégie d'ensemble au niveau politique, institutionnel, et organisationnel. À titre d'exemple, une association peut décider de viser des publics âgés peu diplômés (= niveau individuel = prendre en compte le CSP et le capital scolaire ; prendre en compte les « parcours de vie ») et proposer un accueil attentif à leurs besoins spécifiques (= niveau organisationnel : s'assurer des heures de disponibilité ; de la compréhension de l'activité bénévole). Si l'association est active au niveau d'une commune ou d'un quartier, elle pourra aussi afficher une campagne publicitaire promouvant ce type d'engagement (= niveau environnemental : agir sur les « représentations liées à l'âge ») et, si elle dispose d'un pouvoir d'influence au niveau central, elle pourrait chercher à influencer le législateur pour qu'il soutienne plus visiblement le bénévolat des aînés (= niveau institutionnel, dimension législative).

### Bibliographie :

DREES – BVA, 2010, Enquête citée par Prouteau L., « Le secteur associatif français : grandes tendances de la participation associative et de l'implication des aînés », Communication au symposium REIACTIS, 8 avril 2015, Dijon.

LaFerrere A., 2015, « Retraités mais pas en retrait. La retraite pousse-t-elle à de nouvelles activités ? », Documents de travail INSEE, F 1409, 51 p.

Poussou-Plesse M., Mascova E., Petit M., 2014, « *Older volunteers in France: recognising their social utility in a less and less corporatist welfare state* », dans Principi A., Jensen P.H., Lamura G. (dirs.), *Active ageing. Voluntary work by older people in Europe*, Bristol, Policy Press, pp. 149-171.

Principi A., Jensen P.H., Lamura G., 2014, *Active ageing. Voluntary work by older people in Europe*, Bristol, Policy Press.

Raymond É. (Réd.), 2007, *La participation sociale, défi des sociétés vieillissantes*, Québec : Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés, Université Laval, 2007, 34 p.

Raymond É., Gagné D., Sévigny A., Tourigny A., 2008, La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire, Québec, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 p.

Raymond É., Sévigny A., Tourigny A., 2012, Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, 53 p.

REIACTIS, 2016, Engagement bénévole et citoyenneté des aînés. Regards croisés entre la France, l'Amérique du Nord et quatre grandes villes européennes. Mémoire de synthèse, 133 p.

REIACTIS, 2016, L'intégration sociale des personnes âgées et leur participation à l'action sur leur environnement. Comparaison entre quatre études de cas du Grand Est français et des études de cas internationales ciblées au Québec, aux États-Unis, en Angleterre, en Belgique et en Espagne. Rapport de recherche extensif, 750 p.

Sirven N., Debrand T., 2013, « La participation sociale des retraités en Europe : instrument du bien vieillir ou facteur d'inégalités sociales et de santé ? », *Retraite et Société*, 65, 2, p. 59-80.